



**PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
DES TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES**

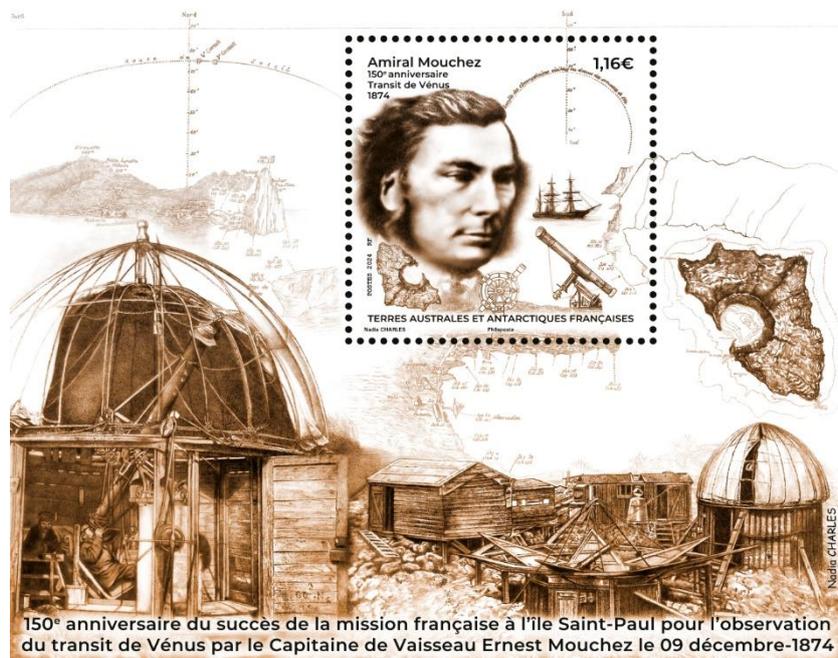
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Pierre, le 21/08/2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UN BLOC ANNIVERSAIRE DES 150 ANS DE L'OBSERVATION DU TRANSIT DE VENUS DEVANT LE SOLEIL PAR LA MISSION DE L'AMIRAL MOUCHEZ

A l'occasion de journées européennes du patrimoine qui auront lieu les 21 et 22 septembre 2024, les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) émettront un bloc spécial, en commémoration du 150^e anniversaire de l'expédition de l'Amiral Mouchez à l'île Saint-Paul pour l'observation du transit de Vénus devant le soleil.



150^e anniversaire du succès de la mission française à l'île Saint-Paul pour l'observation du transit de Vénus devant le soleil par le capitaine de Vaisseau Ernest Mouchez le 9 décembre 1874

L'année 1874 donna lieu à une importante effervescence dans la communauté scientifique internationale. Un événement, le transit de Vénus devant le Soleil, est prévu le 9 décembre de la même année. Cela fait 105 ans que ce phénomène ne s'est pas produit. Cette observation permet aux scientifiques d'affiner la mesure de la parallaxe solaire et l'accès direct aux distances entre les planètes dans le système solaire. Plusieurs lieux autour du globe présentent des sites d'intérêt pour l'observation de ce phénomène rarissime, dont les îles australes, emplacements de choix pour les scientifiques de l'époque.

Astronome, hydrographe et Contre-Amiral Français, Ernest Amédée Barthélemy Mouchez, est né à Madrid le 24 août 1821 et mort à Wissous le 25 juin 1892. Il a conduit une des expéditions françaises, sur l'île de Saint-Paul, afin d'observer le phénomène astronomique du transit de Vénus devant le Soleil.

« En octobre 1872, Mouchez et l'officier de Marine ingénieur hydrographe Jean-Jacques Anatole Bouquet de la Grye sont mobilisés par Hervé Faye, membre de l'Académie des Sciences, pour recueillir toutes les informations sur les îles australes, établir les plans de voyages, les dates de départ des navires et la logistique nécessaire pour mener à bien les missions. Mouchez est désigné comme responsable de l'une des missions dans les îles australes, pour s'être « fait connaître avantageusement des astronomes par l'exactitude de ses observations de longitude ». L'Académie et les ministères concernés lui confient le 26 mars 1873 la direction de la station de l'île Saint-Paul et le commandement militaire de l'expédition. »¹

L'équipage est donc constitué de sept officiers scientifiques, auxquels s'ajoutent quatorze marins spécialisés dont le lieutenant de vaisseau Frédéric Turquet de Beauregard, officier aussi versé que lui dans les observations astronomiques, le capitaine Charles Velain, géologue placé par la Sorbonne et Lantz, naturaliste conservateur du musée de Saint-Denis, qui s'associera à cet équipage lors de la dernière étape du voyage avant l'arrivée à Saint-Paul.

L'expédition Française à Saint-Paul emporte des instruments précis pour l'époque et s'inscrit dans le champ de l'innovation et de la modernité par la présence d'appareils photographiques. Malgré le choix audacieux de se positionner sur l'île Saint-Paul et non à Kerguelen, site privilégié par de nombreuses autres expéditions, et les difficultés logistiques et météorologiques rencontrées sur place, l'équipe scientifique réalise 489 clichés photographiques et dessine le halo de Vénus. Le phénomène ayant été observé dans sa totalité avec la précision attendue, les membres de l'expédition ont satisfait aux critères scientifiques et rapportent en France une documentation riche.

La mission Saint-Paul a permis à la France de conforter sa place dans le concert des grandes nations scientifiques, posant les premiers jalons de recherche et d'accroissement des connaissances scientifiques dans les terres australes et antarctiques françaises.

Informations techniques du bloc « 150^e anniversaire de l'observation du transit de Vénus devant le soleil par l'expédition de l'Amiral Mouchez » :

- Format : bloc
- Date d'émission : 21 septembre 2024
- Hauteur du bloc : 87 mm ; Largeur du bloc : 110 mm
- Timbre, largeur partie imprimée : 36 mm ; hauteur partie imprimée : 36 mm
- Technique d'impression : offset
- Tarif du bloc : 1,16 euros
- Artiste : Nadia CHARLES
- Tirage : 16 000

L'artiste Nadia CHARLES sera présente au siège des TAAF le samedi 21 septembre à 14h30 et le dimanche 22 septembre à 10h30 pour une séance de dédicace du bloc-timbre.

Matthias LAMBERT, descendant de l'Amiral Mouchez, donnera également une conférence sur son aïeul au siège des TAAF le samedi 21 septembre à 14h30 et le dimanche à 9h30.

¹ Extraits et sources du livre de Guy Boistel « L'observatoire de la Marine et le Bureau des Longitudes au parc Montsouris, 1875-1914 » Co-publié en 2010 par Éditions Édité à Paris www.editions-edite.fr et IMCCE , Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides, de l'Observatoire de Paris.

À propos de

Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) sont constituées de cinq districts : l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam (ces trois districts constituant les Terres australes, ou districts austraux), la terre Adélie en Antarctique, et les îles Éparses. Ces dernières, rattachées aux TAAF depuis la loi du 21 février 2007, rassemblent dans le canal du Mozambique les îles tropicales de l'archipel des Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India, ainsi que Tromelin au nord de La Réunion. La zone économique exclusive (ZEE) associée, de 2,3 millions de km² soit plus de 20 % du territoire maritime français, permet à la France d'être la deuxième puissance maritime mondiale.

Territoire sans population permanente ni élus, les TAAF sont placées sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur, qui y exerce l'intégralité de l'action publique. L'administration supérieure assure des missions de souveraineté, de soutien à la recherche scientifique et de préservation du patrimoine naturel.

La multiplicité de ces missions, l'isolement des territoires, le maintien d'activités scientifiques en milieux extrêmes et isolés, demandent aux TAAF de mettre en place une chaîne logistique complexe, assurée notamment par leur navire ravitailleur, *Le Marion Dufresne*, et leur patrouilleur polaire brise-glace, *L'Astrolabe*.

Cabinet de la préfète, administratrice supérieure des TAAF

Service communication
1 Rue Gabriel Dejean - 97410 Saint-Pierre
Tél : 02 62 96 77 55 / 06 92 68 55 74
E-mail : communication@taaf.fr